

# 146° SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., E-U, du 21 au 25 juin 2010

Point 2.3 de l'ordre du jour provisoire

CE146/3, Rév. 2 (Fr.) 14 juin 2010 ORIGINAL : ANGLAIS

# ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU 50° CONSEIL DIRECTEUR DE L'OPS, 62° SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

- 1. L'article 12.C de la Constitution de l'OPS et l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil directeur stipulent que l'ordre du jour provisoire du Conseil est préparé par la Directeur du Bureau et présenté au Comité exécutif aux fins d'approbation.
- 2. Par conséquent, la Directrice présente aux fins d'examen au Comité exécutif l'ordre du jour provisoire (document CD50/1, en annexe) qu'elle a préparé pour le 50<sup>e</sup> Conseil directeur de l'OPS, 62<sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques. Les décisions prises et les résolutions adoptées par le Comité exécutif lors de la présente session seront portées à l'ordre du jour provisoire en incluant les références adéquates aux points pertinents.
- 3. En vue de ce qui précède, le Comité exécutif pourrait trouver approprié d'approuver une résolution écrite dans les termes du projet de résolution en annexe B.

Annexes

Washington, D.C., É-U, du 27 septembre au 1 octobre 2010

CE146/3, Rév. 2 (Fr.) Annexe A

CD50/1 (Fr.) 14 juin 2010 ORIGINAL : ANGLAIS

#### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1. Ouverture de la session
- 2. Questions relatives au Règlement
  - 2.1 Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs

(Article 31 du Règlement intérieur)

2.2 Élection du Président, de deux Vice-Présidents et du Rapporteur

(Article 16 du Règlement intérieur)

2.3 Établissement d'un groupe de travail pour étudier l'application de l'Article 6.B de la Constitution de l'OPS

(Article 34 du Règlement intérieur)

2.4 Constitution de la Commission générale

(Article 32 du Règlement intérieur)

2.5 Adoption de l'ordre du jour

(Article 10 du Règlement intérieur)

# 3. Questions relatives à la constitution

3.1 Rapport annuel du Président du Comité exécutif

(Article 9.C de la Constitution de l'OPS)

3.2 Rapport annuel du Directeur du Bureau sanitaire panaméricain

(Article 9.C de la Constitution de l'OPS)

3.3 Élection de trois États Membres au Comité exécutif au terme des mandats des Bolivie, Mexique et Suriname

(Articles 9.B et 15.A de la Constitution de l'OPS)

# 4. Questions relatives à la politique des programmes

- 4.1 Évaluation du Budget programme 2008-2009 en fin de période biennale/Rapport de situation intérimaire sur le Plan stratégique 2008-2012 de l'OPS
- 4.2 Évaluation de la politique de Budget programme Régional
- 4.3 Modernisation du système d'information pour la gestion du BSP
- 4.4 Institutions nationales associés à l'OPS en matière de coopération technique
- 4.5 Examen des Centres panaméricains
- 4.6 Plan d'action sur la sécurité des hôpitaux
- 4.7 Développement des compétences du personnel de santé dans les systèmes de santé fondés sur les soins de santé primaires
- 4.8 La santé et les droits de l'homme
- 4.9 Stratégie et plan d'action pour la réduction de la malnutrition chronique

#### 4. Questions relatives à la politique des programmes (suite)

- 4.10 Renforcement des programmes de vaccination
- 4.11 Stratégie et plan d'action pour l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH et de la syphilis congénitale
- 4.12 Stratégie et plan d'action pour la prévention de la maladie de Chagas, son contrôle et sa prise en charge
- 4.13 Santé, sécurité humaine et bien-être
- 4.14 Stratégie de réduction de l'abus de substances psychoactives
- 4.15 Table ronde sur l'urbanisme et la vie saine

#### 5. Questions administratives et financières

- 5.1 Rapport sur le recouvrement des contributions
- 5.2 Rapport financier du Directeur et rapport du commissaire aux comptes externe pour 2008-2009
- 5.3 Processus de nomination du commissaire aux comptes externe de l'OPS pour 2012-2013 et 2014-2015
- 5.4 Examen de la commission prélevée sur les achats de fournitures de santé publique effectués pour le compte des États membres
- 5.5 Traitement du Directeur du Bureau sanitaire panaméricain et Amendements au Règlement du personnel

## 6. Sélection d'États membres pour faire partie des Conseils ou Comités

6.1 Sélection d'un État Membre de la Région des Amériques habilité à désigner une personne au Conseil conjoint de coordination du Programme spécial de recherche et formation de l'UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS concernant les maladies tropicales (TDR) à l'expiration du mandat du Costa Rica

#### 7. Prix

7.1 Prix de l'OPS d'administration 2010

# 8. Questions soumises pour information

- 8.1 Budget programme de l'OMS 2008-2009 : rapport sur l'appréciation de l'exécution
- 8.2 Cadre de gestion fondée sur les résultats de l'OPS
- 8.3 Système a l'intégrité et de gestion des conflits à l'OPS
- 8.4 30<sup>e</sup> anniversaire de l'éradication de la variole et de la création du Fonds renouvelable de l'OPS pour l'achat de vaccins
- 8.5 Rapports d'avancement sur les questions techniques :
  - 8.5.1 Mise en œuvre du Règlement sanitaire (2005)
  - 8.5.2 Mise á jour sur la grippe pandémique (H1N1) 2009
  - 8.5.3 Plan d'action régional pour le renforcement du recueil des données d'état civil et de sante
  - 8.5.4 Initiative régionale sur les données sanitaires de base et profils des pays
  - 8.5.5 Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac : opportunités et défis concernant sa mise en œuvre aux Amériques
  - 8.5.6 Mise en œuvre de la stratégie régionale et plan d'action pour une approche intégrée de la prévention des maladies chroniques et de la lutte contre celles-ci, y compris l'alimentation, l'activité physique et la santé
  - 8.5.7 Elimination de la rubéole et du syndrome de rubéole congénitale

# **8. Questions soumises pour information** (*suite*)

- 8.6 Résolutions et autres actions d'organisations intergouvernementales revêtant un intérêt pour l'OPS : 63° Assemblée mondiale de la Santé
- 8.7 Rapports d'avancement sur les questions administratives et financières:
  - 8.7.1 État de la mise en œuvre des Normes comptables internationales du secteur public (Normes IPSAS)
  - 8.7.2 Plan-cadre d'investissement
  - 8.7.3 Statut des projets financés par le compte de réserve de l'OPS

# 9. Autres questions

## 10. Clôture de la session

# 146° SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., É-U, du 21 au 25 juin 2010

CE146/3, Rév. 2 (Fr.) Annexe B

ORIGINAL : ANGLAIS

# PROJET DE RÉSOLUTION

# ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU 50<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR DE L'OPS, 62<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

# LA 146° SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Ayant examiné l'ordre du jour provisoire (document CD50/1) préparé par la Directrice pour le 50<sup>e</sup> Conseil directeur de l'OPS, 62<sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, présenté comme annexe au document CE146/3, Rév. 2 et

Considérant les dispositions de l'article 12.C de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé et de l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil,

## DÉCIDE :

D'approuver l'ordre du jour provisoire (document CD50/1) préparé par la Directrice pour le 50<sup>e</sup> Conseil directeur de l'OPS, 62<sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques.